Cher(s) parent(s)

Toutes les écoles maternelles et primaires à Turnhout, Vosselaar et Oud-Turnhout,

utilisent le même système d'enregistrement central.

**Qui doit s'enregistrer?**

* Les enfants nés en 2019
* Les enfants nés avant 2019 qui ne sont pas encore scolarisés
* Les enfants qui souhaitent changer d'école à partir de septembre 2021

**Enregistrement et inscription**

* Du 25 janvier jusqu'au 12 février 2021 - période de préséance. Les frères et sœurs et les enfants du personnel peuvent s'inscrire directement à l'école.
* Du 1er jusqu'au 26 mars 2021 - Enregistrement. Pendant cette période, vous ne pouvez inscrire votre enfant que via [www.kiesjouwschool.be](http://www.kiesjouwschool.be). L'enregistrement commence le 1er mars à 08:00 et se termine le 26 mars à 18:00.
* Du 19 avril jusqu'au 07 mai 2021 - Inscription des enfants enregistrés
* A partir du 17 mai 2021 - Inscriptions libres

**Besoin d'aide?**

* Session informative numérique pour les parents le mardi 26 janvier 2021 à 20:00. Inscrivez-vous via [www.kiesjouwschool.be](http://www.kiesjouwschool.be/).
* Posez votre question via info@kiesjouwschool.be ou par téléphone tous les jours ouvrables de 09:00 à 12:00.
* Mairie d'Oud-Turnhout - 014 46 22 11
* Bureau de ville de Turnhout et Digidak - 0471 85 16 53
* Mairie de Vosselaar - 014 60 08 53
* Expert LOP - 02 553 05 15
* Les lundis 1er et 22 mars entre 16:00 et 19:30, vous pouvez demander de l'aide à l'enregistrement au Bureau de ville Blairon.

Les réunions physiques sont soumises aux mesures COVID.